Ģ

72

AR PREFECTURE 046-200023737-20160204-17_04 Regu le 08/02/2016

Séance du 4 février 2016 à 19 heures

Commune de Cahors -- Salle des Congrès -- Espace Bessières

Aujourd'hui, quatre février deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors - Salle des Congrès - Espace Bessières

Etaient présents :

55 titulaires dont 10 possédant une procuration

10 suppléants dont 0 possédant une procuration

- TITULAIRES:

ARCAMBAL Mme TEULIERES Marcelle **BOISSIERES** M. PARNAUDEAU Willy, **BOUZIES** M. RAFFY Gilles,

CABRERETS M. SEGOND Dominique,

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme CAHORS LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, Mme

RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle,

CAILLAC M. TILLOU José, CALAMANE M. DUJOL Jean-Paul,

CATUS M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

M. PEYRUS Guy,

CIEURAC M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian, CRAYSSAC Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean, **DOUELLE** M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette, **ESPERE**

Mme VALETTE Roselyne, **FONTANES** M. GUILLEMOT Jean-Luc, **FRANCOULES GIGOUZAC** M. MOLINIE Romuald, LABASTIDE MARNHAC M. JARRY Daniel,

Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre, LAMAGDELAINE

M. NOUAILLES Serge, LAROQUE DES ARCS

M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle, LE MONTAT

LES JUNIES Mme SIMON-PICQUET Agnès, M. PRADDAUDE Jean-Paul, MECHMONT M. GALTHIE Jean-Noël, MONTGESTY Mme DESSERTAINE Brigitte, NUZEJOULS

M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, **PRADINES**

Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,

M. MIQUEL Gérard, ST CIRQ LAPOPIE M. FIGEAC Philippe, ST DENIS CATUS M. BORIES Olivier, ST GERY M. FERNANDEZ Pierre, ST MEDARD M. PECHBERTY Jean-Jacques, TOUR DE FAURE

M. LAVAUR Pascal, TRESPOUX-RASSIELS M. ANNES Jean-Pierre, **VALROUFIE**

- SUPPLEANTS:

VERS

BOISSIERES Mme GARRIGOU Isabelle, M. GARD Michel, CIEURAC M. MOLESIN Jean-Pierre, COURS M. PLANAVERGNE Jean-François, **FONTANES** M. BONNEMERE Jean-Claude, LAROQUE DES ARCS M. VIVIER Jean-Luc, MAXOU

M. LEFEBVRE Jean-Yves, MONTGESTY ST PIERRE LAFUEILLE M. BONNET Frédéric. TOUR DE FAURE M. EYROLLE Jean-Louis, M. GILES Jérôme,

ARCAMBAL BOUZIES

CAILLAC

M. LABRO Didier (procuration à Mme TEULIERES),

Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS M. PAULIN Peter,

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration à M. MUNTE), Mme FAUBERT Françoise (procuration de M. SIMON), M. SINDOU Géraud (procuration à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme LENEVEU Hélène (procuration à Mme BONNET),

Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M. COLIN), M. MAFFRE Jean-Luc (procuration à Mme RIVIERE), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

M. BRIS René,

CALAMANE M. FAURE Jean-Pierre,

COURS Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,

FRANCOULES M. COMBET Gil,
GIGOUZAC M. OUVRARD François,

LABASTIDE DU VERT M. CANCEIL Philipe, Mme SOLIVERES Hélène,

LABASTIDE MARNHAC Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

LES JUNIES M. BARDINA Fabien,
LHERM M. REIX Jean-Albert (procuration à Mme SIMON-PICQUET), Mme

SALANIE Jacqueline, MAXOU M. SABOT Aimé,

MECHMONT M. PONS Stéphane,
MERCUES M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme

RIVIER-DELFAU Isabelle,

NUZEJOULS M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRO M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,

PONTCIRQ M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER YVE ST CIRQ LAPOPIE M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS M. RAFFY Bernard,
ST GERY M. BERNIOT Pierre-Jacques,
ST MEDARD M. RIGAL Serge,

ST PIERRE LAFEUILLE M. GILBERT DOEL,
TREEDOLLY PASSIELS M. DIOT Fabrico (r.

TRESPOUX-RASSIELS M. DIOT Fabrice (procuration à M. LAVAUR),

VALROUFIE M. NICOLAON Patrick, VERS M. HEE Gérard,

Secrétaire de séance :

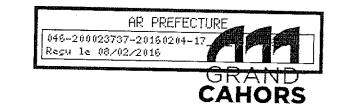
M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Collecte des déchets

Convention de partenariat pour la prise en charge de travaux d'aménagement d'un point de collecte des déchets – Avenue Jean Jaurès à Cahors

A été adopté à l'Unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONSS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

<u>Séance du 4 février 2016</u> <u>Rapporteur : Agnès SIMON-PICQUET</u>

Rédacteur : Caroline CARIOU Service : Collecte des déchets

Objet : Convention de partenariat pour la prise en charge de travaux d'aménagement d'un point de collecte des déchets - Avenue Jean Jaurès à Cahors

Mesdames, Messieurs,

Les ensembles de logements collectifs doivent être dotés de locaux dédiés au stockage des déchets sur l'emprise de leur propriété. Les locaux prévus dans le projet de Lot Habitat avenue Jean Jaurès sont trop exigus pour y entreposer l'ensemble des conteneurs. En outre, Lot Habitat n'a pas les moyens humains suffisants pour rentrer et sortir les conteneurs sur la voie publique suivant le rythme des collectes.

Ainsi, la Ville de Cahors accepte que les conteneurs du projet de Lot Habitat soient stockés de l'autre côté de la route sur le domaine public et fassent l'objet d'un aménagement, sous réserve que Lot Habitat participe au financement des travaux.

La réalisation de cet aménagement sera assurée par le Grand Cahors, compétent en matière de collecte des déchets. Pour des raisons techniques et esthétiques, la solution de conteneurs enterrés dédiés aux résidences de Lot Habitat, au Foyer des Jeunes Travailleurs, à la Médiathèque ainsi qu'aux riverains immédiats est celle retenue d'un commun accord. Le Grand Cahors fait le choix de mettre en place deux conteneurs enterrés, l'un pour les ordures ménagères et l'autre pour les emballages recyclables.

Le plan de financement est le suivant :

Montant total TTC de l'opération31 740 €Part du Grand Cahors TTC15 870 €Part de Lot Habitat TTC15 870 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser la signature de la convention de partenariat entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors et Lot Habitat pour la prise en charge de travaux d'aménagement d'un point de collecte des déchets Avenue Jean Jaurès à Cahors, ci annexée ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20160204-17_04_02_2016-DE Resu le 08/02/2016

c- D'inscrire au budget 2016, opération n° 10 le montant de la participation du Grand Cahors selon les modalités du plan de financement susvisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

le Président,

VAYSSOUZE-FAURE

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."